



INFO PARENT DÉCEMBRE

— 2025 —





DÉCEMBRE 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	2	3	4	5 École de la vue Précolaire
8 Conseil d'établissement 17h00	9	10	11 Journée pédagogique	12
15	16	17	18	19

Vacances des fêtes du 22 décembre au 2 janvier 2025



CALENDRIER DES ACTIVITÉS



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 Journée « Je m'habille en rouge, vert ou blanc! »	2 Récréation prolongée AM	3 Énigme de Noël	4 Apporte une collation spéciale de la maison	5 Période de jeux de société
8 Journée toutou ou doudou	9 Distribution de chocolat de Noël	10 Lecture d'un album de Noël (au choix)	11 Pédagogique	12 Récréation prolongée AM
15 Récréation prolongée PM + chocolat chaud + musique de Noël	16 Activité du lutin caché	17 Déjeuner de Noël + Journée pyjama	18 Histoire de Noël (direction)	19 Journée « Je m'habille chic ! »



Avant de parcourir notre info-parents, nous tenons à vous remercier de faire partie de la grande famille des Mésanges. Que cette période des fêtes vous apporte joie, sérénité et de précieux moments en famille

Geneviève Rossignol

MOT DE LA DIRECTION



L'HIVER EST À NOS PORTES

Eh oui! Plus que trois semaines avant la période des fêtes. Nous arrivons lentement, mais sûrement vers cette période magique. Merci de porter une attention particulière à la façon dont votre enfant est habillé le matin : bottes, mitaines, salopette sont de rigueur.

Prévoyez également des vêtements de rechange. Durant la période hivernale, les élèves sont souvent trempés après avoir joué à l'extérieur.

Assurez-vous que votre enfant laisse en permanence une paire de chaussures à l'école afin de prévenir les oublis.



LA SAISON DES GRIPPES ET DES MICROBES EST COMMENCÉE !



IMPORTANT

Il est de votre responsabilité d'aviser l'école lorsque votre enfant est absent ou en retard. Nous vous prions de le faire avant 8 h 30 chaque jour d'absentéisme.

* Vous pouvez aviser l'enseignante, mais vous devez prioritairement aviser le secrétariat, car si le groupe de votre enfant débute avec un spécialiste ou si l'enseignante est absente, le message ne se rendra pas jusqu'au secrétariat. Voici les méthodes qui s'offrent à vous:

* (À prioriser) Choix # 1:

Sur le portail parent ou l'application Mozaik



Choix # 2:

Par message sur la boîte vocale prévue à cette fin.
(450) 491-5756, option **83**
(Veuillez mentionner son nom, son groupe et le motif de son absence)

* En utilisant l'une de ces deux méthodes, l'enseignante et le service de garde/dîneurs seront avisés.

* Ne déclarez pas l'absence par courriel ou appel directement à la secrétaire, en cas d'absence de cette dernière, votre message ne sera pas reçu.

Lorsque votre enfant est malade, nous vous demandons de préciser de quelle type de maladie il est atteint. Plusieurs maladies infectieuses sont à déclaration obligatoire au CLSC afin de réduire la propagation.

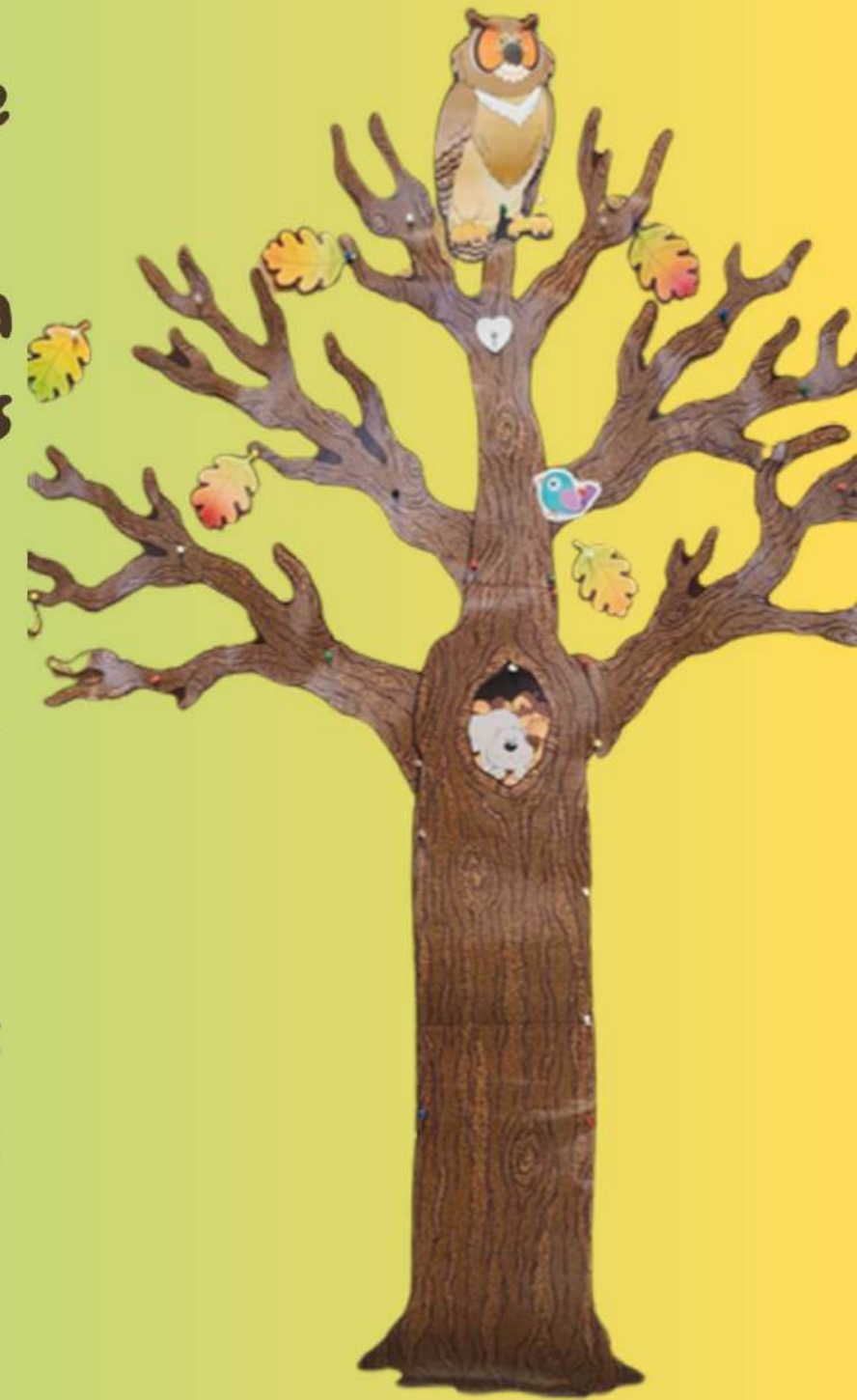
Par exemple, si votre enfant à la gastro (vomissements ou diarrhée), vous devez le préciser, s'il y a plus de deux cas dans une même classe, un communiqué doit être envoyé à tous les parents. Il en va de même pour la conjonctivite, la Covid, l'influenza, la 5e maladie et plusieurs autres. Voilà pourquoi il est important de préciser le motif de son absence.

Aidons nos jeunes à rester en bonne santé, en limitant la propagation des maladies.

CODE DE VIE – ACTIVITÉ PRIVILÉGÉ

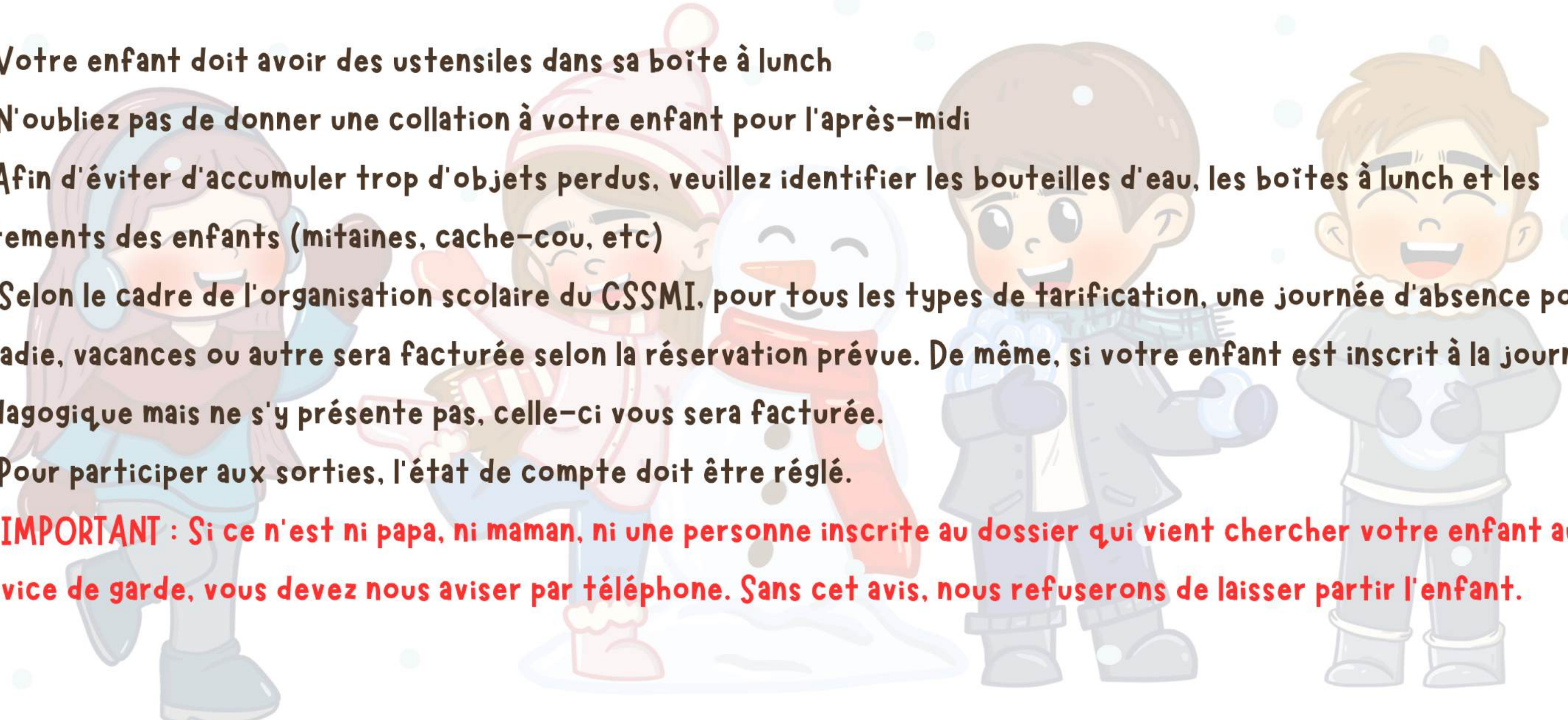
C'est avec grand plaisir que je vous annonce le retour du système de plumes pour récompenser les comportements attendus à l'école. Chaque membre du personnel peut donner des plumes à nos élèves lorsqu'ils observent des comportements positifs en lien avec notre code de vie. La première règle du code de vie qui sera récompensée est: Je respecte les autres en gestes et en paroles.

Les élèves ramènent les plumes dans leur récipient de classe et lorsque le contenant est rempli, l'enseignante transforme ces plumes en un oiseau qui sera collé sur l'arbre affiché à l'entrée de l'école. Lorsque notre arbre sera plein d'oiseaux, nous aurons une activité pour tous les élèves de l'école. La première activité rassembleuse, très attendue des élèves, est la cachette dans l'école.



SERVICE DE GARDE – RAPPEL

- 1) Votre enfant doit avoir des ustensiles dans sa boîte à lunch
- 2) N'oubliez pas de donner une collation à votre enfant pour l'après-midi
- 3) Afin d'éviter d'accumuler trop d'objets perdus, veuillez identifier les bouteilles d'eau, les boîtes à lunch et les vêtements des enfants (mitaines, cache-cou, etc)
- 4) Selon le cadre de l'organisation scolaire du CSSMI, pour tous les types de tarification, une journée d'absence pour maladie, vacances ou autre sera facturée selon la réservation prévue. De même, si votre enfant est inscrit à la journée pédagogique mais ne s'y présente pas, celle-ci vous sera facturée.
- 5) Pour participer aux sorties, l'état de compte doit être réglé.
- 6) **IMPORTANT : Si ce n'est ni papa, ni maman, ni une personne inscrite au dossier qui vient chercher votre enfant au service de garde, vous devez nous aviser par téléphone. Sans cet avis, nous refuserons de laisser partir l'enfant.**



Sécurité de l'aire de jeux extérieure en saison hivernale

Comme chaque saison hivernale, nous souhaitons vous rappeler l'importance de veiller à la **sécurité des élèves dans les aires de jeux extérieures**, incluant les modules. En période de gel, le sol durci perd sa capacité d'amortir les chutes, ce qui augmente considérablement les risques de blessures.

Nous devons donc restreindre ou interdire temporairement l'accès aux modules lorsque les conditions (gel au sol, présence de glace, accumulation de neige, etc) rendent leur utilisation dangereuse, ceci inclut « les barres de singe »



AIDE AUX PARENTS

AIDE ALIMENTAIRE

Le MEQ offre, cette année encore, des mesures d'aide aux familles. En effet, un budget est réservé afin d'offrir, dans le respect des orientations de la politique-cadre « Pour un virage santé à l'école », des dîners ou des collations aux élèves qui en ont besoin, et ce, peu importe le milieu socio-économique. Les sommes allouées devront servir pour le déjeuner, le dîner ou les collations durant la présence à l'école ou au service de garde.



AIDE POUR FRAIS SCOLAIRES

Les familles ayant des besoins financiers particuliers sont aussi invitées à contacter la direction afin de voir si une entente de paiement est possible pour divers frais liés à la vie scolaire (matériel, frais scolaire, frais du service de garde). Des sommes sont également disponibles pour toute situation particulière. Le CÉ a également adopté une résolution permettant d'utiliser un montant discrétionnaire pour des situations particulières. **Pour y avoir accès, vous devez contacter la direction de l'école.** Soyez assurés que le tout sera traité avec discrétion et confidentialité.



Partenaires communautaires Aide aux familles

Vous trouverez en pièce jointe de ce courriel, une liste de partenaires externes susceptibles de vous apporter leur soutien.

N'hésitez pas à les contacter si vous en ressentez le besoin.



CALENDRIER DES ÉPREUVES MINISTÉRIELLES AU 2E ET 3E CYCLE (4E ET 6E ANNÉE) JANVIER ET JUIN 2026

Voici le calendrier officiel des épreuves ministérielles de janvier et juin 2026.
Veuillez noter que **la présence des élèves est obligatoire à ces dates.**

Janvier 2026		
13 janvier	Groupe 821 seulement - Français, langue d'enseignement, 6e année primaire, lecture - texte littéraire	014-630
14 janvier	Groupe 821 seulement - Français, langue d'enseignement, 6e année primaire, lecture - texte courant	014-630
15 et 16 janvier	Groupe 821 seulement - Français, langue d'enseignement, 6e année primaire, Écriture	014-620
20, 21 et 22 janvier	Groupe 821 seulement, 6e année primaire	022-610
Juin, (examen 4e et 6e année) voir page suivante		

Juin 2026

1er juin	Groupe 832 et 833 seulement - Français, langue d'enseignement, 6e année primaire, lecture - texte littéraire	014-630
2 juin	Groupe 832 et 833 seulement - Français, langue d'enseignement, 6e année primaire, lecture - texte courant	014-630
3 et 4 juin	Groupe 832 et 833 seulement - Français, langue d'enseignement, 6e année primaire, Écriture	014-620
3 juin	Groupe de 4e année - Français, langue d'enseignement, Lecture - Texte littéraire	014-430
4 juin	Groupe de 4e année - Français, langue d'enseignement, Lecture - Texte courant	014-430
8, 9 et 10 juin	Groupe de 4e année - Français, langue d'enseignement, Écriture	014-420
9, 10 et 11 juin	Groupe 832 et 833 - Mathématique, 6e année primaire	022-610

LE DÉFILÉ DU père Noël DE DEUX-MONTAGNES



DIMANCHE
7 DÉCEMBRE

DÉPART À
13 H

SUR LE CHEMIN D'OKA
— entre la 20^e et la 8^e Avenue —

Assistez en grand nombre à cet événement
tout aussi enchanteur que rassembleur,
marquant le début du temps des Fêtes!

ZONE DES JARDINS

Zone piétonnière animée devant l'hôtel de ville, jusqu'à 16 h 30.
Venez y rencontrer le père Noël après le défilé!

COLLECTE DE JOUETS

Votre enfant a un jouet qu'il n'utilise plus ?
Donnez-lui une 2^e vie et faites le bonheur d'un autre enfant
de la région. L'organisme *La Libellule* fera la collecte
de jouets neufs et usagés (encore en bon état) à même le défilé.
**Pas de peluches. Trouvez également un point de dépôt sous
le gazebo de l'hôtel de ville.**

LETTRE AU PÈRE NOËL

Les postiers de *Postes Canada* prendront part
au défilé afin de récupérer les lettres des enfants
et les envoyer au pôle Nord. **Les enfants sont
invités à mettre leurs souhaits sur papier!**

Un dessin à colorier
spécialement créé
pour l'occasion se
trouve sur le site Web
de la Ville!



PLUS DE DÉTAILS AU
VILLE.DEUX-MONTAGNES.QC.CA/DEFILE


VILLE DE DEUX-MONTAGNES



GUIGNOLÉE - COLLECTE DE DENRÉES

À compter de 13 h l'organisme
Dépannage Saint-Agapit recueillera
les denrées non-périssables.

4 POINTS DE DÉPÔT DE DENRÉES

📍 LIEU DE DÉPART | COIN 20^e AVENUE ET CHEMIN D'OKA

📍 4KORNERS | 1650 CHEMIN D'OKA

📍 PETITE ÉCOLE JAUNE | COIN 14^e AVENUE ET CHEMIN D'OKA

📍 GAZEBO DE LA MAIRIE | 803 CHEMIN D'OKA

MERCI À NOTRE PARTENAIRE

 Desjardins



❄️ Tempêtes et fermeture - 🧑‍🎓👤 Où s'informer ?

Avec l'arrivée de cette nouvelle saison pourrait venir des conditions météo pouvant perturber nos activités scolaires. En cas de tempête de neige, de pluie verglaçante ou d'autres intempéries importantes, le CSSMI pourrait devoir fermer ses écoles, ses services de garde, ses centres de formation ou ses bureaux administratifs. La décision de fermeture est prise tôt le matin même, selon la situation observée sur le territoire.

Dès qu'une décision de fermeture est prise, le CSSMI diffuse l'informations sur :

1. Site Web des établissements – une alerte est affichée sur la page d'accueil
2. Site Web – une alerte apparaît dans le haut de la page d'accueil
3. Texto et courriel – pour les parents inscrits à l'alerte par texto
4. Facebook du CSSMI

Congé des fêtes

Cette année, la dernière journée d'école est le vendredi 19 décembre, selon l'horaire régulier.

Au retour, le lundi 5 janvier 2025 est une journée pédagogique. Les cours reprendront selon l'horaire régulier le mardi 6 janvier 2026.

Nous en profitons, au nom de l'équipe-école, pour vous souhaiter un heureux temps des fêtes rempli de petits bonheurs en famille.

Geneviève Rossignol, directrice
Joëlle Doyle, secrétaire d'école
... et toute l'équipe des Mésanges !